



L'INVITÉE

VIRGINIE BOREL, DIRECTRICE DU FORUM DU BILINGUISME, BIENNE

Changer les règles du jeu: et si on votait par région?

Désigner des élus ou des élus bernois sous la Coupole fédérale ne semble pas être une sinécure pour notre région! Bienne et le Jura bernois ont brillé par leur taux de participation particulièrement bas en comparaison cantonale, ce qui nous vaut aujourd'hui de trembler pour savoir si la région aura au moins un représentant à la Chambre haute à la fin du week-end. Et si ce scrutin 2019 marquait le début d'une nouvelle ère et d'une manière différente d'élire nos représentants dans un canton de la taille de celui de Berne? Il est temps de donner plus de voix aux régions! Pour paraphraser Jean-Jacques Rousseau: «L'homme qui n'a pas d'imagination n'a pas d'ailes.» Cet automne, en ouvrant mon épaisse enveloppe en vue des élections fédé-

rales, je me suis retrouvée bien dépourvue devant l'extrême complexité du suffrage dans le canton de Berne... Voter femme, romand, parti, région? Voter tout court, ou finalement tout mettre au vieux papier... L'«à-quoi-bonisme» n'aurait pas eu de mal à l'emporter si je ne tenais pas en haute estime les règles du jeu de la démocratie directe.

Pensez, avec son million d'habitants, ses cinq régions administratives et ses dix arrondissements, la quête d'une représentation équilibrée n'est pas chose aisée dans le canton de Berne... C'est ce que nous ont montré de manière criante les résultats des élections du 20 octobre.

Une région comme l'Oberland se montre particulièrement solidaire à l'égard de ses candidats: la mobilisa-

tion régionale est massive et va jusqu'à prendre le pas sur l'appartenance politique. Le but? Disposer de plusieurs sièges au Conseil national, afin que la région y soit bien représentée. Le scénario n'est pas identique

Et si l'on changeait quelque peu les règles du jeu en redistribuant ces sièges dans les cinq régions que sont le Jura bernois, le Seeland, Berne-Mittelland, l'Emmental-Haute-Argovie et l'Oberland? Ces sièges seraient garantis selon le nombre de leurs habitants.

pour Bienne et le Jura bernois où cette solidarité ne s'exprime pas, tant les enjeux sont multiples.

Or, la faible représentation de la région au Conseil national n'est pas uniquement symbolique: elle peut repré-

senter un handicap à son développement, notamment lorsqu'il s'agit de répartir les subsides de la Confédération. Chaque région doit se battre pour obtenir sa part du gâteau... C'est évidemment plus diffi-

cile lorsqu'elle n'a pas de voix à l'Assemblée fédérale. Sans parler, évidemment, de l'absence d'élus ou d'élus francophones pour représenter, culturellement et dans les faits, un canton bilingue.

La démographie décroissante a redimensionné le nombre de sièges dévolus au canton de Berne qui est passé de 25 à 24... Et si l'on changeait quelque peu les règles du jeu en redistribuant ces sièges dans les cinq régions que sont le Jura bernois, le Seeland, Berne-Mittelland, l'Emmental-Haute-Argovie et l'Oberland? Selon le nombre d'habitants dans chacune de ces grandes régions, des sièges seraient garantis, ainsi qu'une représentation de toutes les sensibilités du canton.

Même s'il faut, pour cela, changer la Constitution cantonale, le jeu en vaudrait certainement la chandelle, afin que l'enveloppe de tout électeur du canton soit chargée de l'espoir de pouvoir influencer le cours des choses et, partant de là, de retrouver le sens de pouvoir se prononcer dans les urnes.

LE CLIN D'ŒIL
KEYSTONE

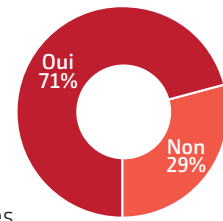
DEMANDE EN MARIAGE ORIGINALE

Le surfeur Chris Garth n'a pas hésité à poser un genou sur sa planche pour demander la main de sa belle, Lauren Oiyé, alors que les deux tourtereaux surfèrent au large de Waikiki Beach, à Honolulu.



LA QUESTION DE LA SEMAINE PASSÉE

Manfred Bühler étant non réélu, faut-il soutenir Hans Stöckli pour que la région soit représentée?



participation: 196 votes

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Diplomate, mais mauvais analyste

Jean-Daniel Ruch ressasse sa frustration de ne pas avoir vu le Jura bernois voter oui à un nouveau canton du Jura le 24 novembre 2013. Encore sonné par les 72% de non à ce projet inepte, il profite de la non-réélection de Manfred Bühler pour sermonner le peuple souverain du Jura bernois en affirmant sans rire que s'il avait voté différemment ce 24 novembre, Manfred Bühler aurait été élu (dans un grand canton du Jura, donc). Pour appuyer son raisonnement, il fait croire qu'il serait plus facile d'être élu dans le Jura, car il aurait un élu pour 18 000 habitants alors que l'ancien canton de Berne en aurait un pour 36 000. Raisonnement trompeur, puisqu'il mélange Conseil national et Conseil aux Etats. La réalité: Berne a 24 élus au Conseil national et le Jura seulement deux. L'influence de Berne est donc douze (!) fois plus grande, dès lors que le poids des deux cantons est égal au Conseil des Etats.

Mais la tromperie essentielle réside dans l'affirmation que Manfred Bühler aurait été élu si le Jura bernois était intégré au canton du Jura. Dans ce cas, le nouveau canton pourrait avoir trois sièges, comme Zoug (125 000 habitants). Sachant que le Jura en compte 73 000 qui votent à 43%, et le Jura bernois 53 000, qui votent à seulement 36%, ce dernier serait minorisé à tous les coups, d'autant qu'une part de son électoral soutiendrait le PDC archi-dominant au nord. De plus, les partis jurassiens sachant très bien isoler l'UDC en lui refusant tout apparemment, nul doute que l'issue serait la même dans le Jura.

La population du Jura bernois est clairvoyante et n'entend pas changer de canton juste pour (très hypothétiquement) faciliter l'accès de sa classe politique au Parlement fédéral. (...) Rappelons que le plus jeune des cantons suisses reste solidement accroché à la dernière place du pays en matière de dépendance à la péréquation financière fédérale. Espérons que Jean-Daniel Ruch soit meilleur diplomate qu'analyste politique, car s'il défend les intérêts de la Suisse comme il prétend défendre le Jura bernois en voulant le soumettre au diktat du canton du Jura, il y a du souci à se faire.

Michel Tschan, Corgémont

LA QUESTION DE LA SEMAINE

A Berne, les trains venant de Bienne s'arrêtent 400 m au-delà de la gare. Est-ce acceptable?

Vous pouvez voter sur notre site internet www.journaldujura.ch, mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: forum@journaldujura.ch

COURRIER
DES LECTEURS

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Salzmann aux Etats? C'est bon pour le Jura bernois

Pour le second tour de l'élection au Conseil des Etats, l'UDC Jura bernois soutient sans réserve la candidature de Werner Salzmann. Son expérience politique et sa ligne reflètent très bien la sensibilité bourgeoise dominante du canton. (...) Un soutien massif à Werner Salzmann est aussi dans l'intérêt direct du Jura bernois, car son élection permettrait à Manfred Bühler de devenir premier vient-ensuite au Conseil national.

Pour la deuxième ligne du bulletin, la candidature de Christa Markwalder permet d'offrir une représentation équilibrée des sensibilités politiques. Avec ce ticket féminin-masculin, les partis bourgeois offrent un choix bien pensé et une véritable alternative à la domination rose-verte qui a pour principal projet politique de taxer la mobilité individuelle et d'interdire les chauffages à mazout. De telles mesures toucheront durement les régions non urbanisées comme le Jura bernois et transféreront les richesses dans les villes où les transports publics sont déjà développés et le parc immobilier plus moderne.

En votant Werner Salzmann et Christa Markwalder, vous éviterez que les classes moyennes modestes ne paient le prix fort d'une politique dite climatique qui va à re-

bours du bon sens. Quel que soit la préférence des uns et des autres, le plus important est de prendre la peine de voter avant le 17 novembre. Le Jura bernois doit montrer qu'il s'intéresse à la politique cantonale et fédérale pour faire entendre sa voix.

UDC Jura bernois

QUESTION PRÉVÔTOISE

Conflit d'intérêts: mode d'emploi

Dans la presse régionale, Isabelle Gosteli prend à partie le PLR et les partis non séparatistes de Moutier. Or, l'auteur de ce courrier n'est pas en mesure de démentir le risque de conflit d'intérêts auquel est confronté Valentin Zuber, à la fois salarié de la République et Canton du Jura et président de la Délégation aux affaires jurassiennes du Conseil municipal prévôtois. Est-ce que les Suisses se sentiraient bien représentés par un conseiller fédéral chargé de négocier l'accord-cadre avec l'Union européenne et qui serait payé par cette même Union européenne? A l'évidence, non.

La motion du PLR soulève le problème du conflit d'intérêts dans un sujet qui polarise toute la ville de Moutier. Plutôt que de se cacher derrière des questions de compétences, le Conseil municipal serait bien inspiré d'y apporter la réponse que le bon sens commande. La présidence de la Délégation aux affaires jurassiennes doit impérativement revenir à une ou un élu en mesure d'agir en toute indépendance et probité en faveur du bien de toutes les citoyennes et de

tous les citoyens de Moutier.

Celui qui en appelait à l'insurrection est-il crédible pour défendre les intérêts de toute la ville et de toute sa population dans cette affaire? Le doute est grand. Encore plus quand on sait que l'annulation de la votation du 18 juin 2017 résulte aussi en grande partie d'un conflit d'intérêts. Incapables de faire la part des choses entre leurs aspirations personnelles et leur fonction, certains élus ont causé la débâcle que nous connaissons.

A défaut de pouvoir faire valoir des éléments en faveur de l'indépendance de son poulain employé par le Jura, Isabelle Gosteli préfère s'attaquer à des élus PLR. Alors oui, le libéral-radical élu au Conseil municipal de Moutier est effectivement employé du canton de Berne, dans une ville bernoise, en qualité de directeur de prison. Mais où se trouve le conflit d'intérêts? Il ne préside pas une délégation sur la partition des détenus entre le Jura et Berne, à notre connaissance.

Quant au cas de l'ex-conseiller de ville PLR domicilié à Eschert, nous constatons que sa présence sur les listes électorales prévôtoises a été validée par la Chancellerie de Moutier. Peut-être que la tenue du registre des habitants et de celui des électeurs n'est pas à la hauteur des attentes de Mme Gosteli?

Enfin, chapeau bas à l'auteur de ce courrier qui s'offusque des prétendues «attaques personnelles» proférées par les partis jurassiens bernois tout en dégommant au passage à tout-va dans sa missive. Voit-elle le problème? Non, ce n'est pas du conflit d'intérêts, ça s'appelle autrement.

Le groupe PLR au Conseil de ville de Moutier